



**Projet : Appui à la Gouvernance Locale et au
Développement Territorial
(AGLDT)**

TERMES DE RÉFÉRENCE

**Recrutement d'un prestataire pour : ELABORATION ET/OU LA REVISION DE QUATRE PLANS
COMMUNAUX DE DEVELOPPEMENT POUR LES COMMUNES : ANSE-A-PITRES ET THOMAZEAU**

REPUBLICATION

I.- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Haïti fait non seulement face à de graves problèmes de sous-développement économique et social mais ceux-ci sont de plus en plus inégalement répartis à travers le pays : les populations rurales accusent un retard marqué par rapport aux populations des villes avec une incidence notamment pour les femmes dont l'accès aux services de base est plus déficitaire. Le développement notoire des villes en Haïti sur les 20 dernières années, et principalement de la zone métropolitaine de la capitale, s'est fait de façon anarchique et sans une orientation et un contrôle suffisants de l'Etat pour assurer que cette urbanisation soit durable et inclusive. Ce manque criant de politiques publiques pour un développement territorialement équilibré et sexo spécifiquement équitable hypothèque lourdement la possibilité de réussir la *refondation territoriale* voulue par Haïti dans son Plan Stratégique de Développement (PSDH) d'ici à 2030. Cette refondation ne pourra se faire sans un réel effort de l'Etat haïtien pour une meilleure territorialisation des politiques publiques, une plus grande redistribution des ressources de l'Etat en dehors de la zone métropolitaine et l'émergence d'institutions territoriales plus capables, autonomes, redevables, inclusives et à l'écoute des besoins et des priorités des femmes et des hommes.

Le Projet « *Appui à la Gouvernance Locale et au Développement Territorial* » (AGLDT) a pour objectif ultime que toutes les femmes et les hommes des communautés du pays, urbaines ou rurales, bénéficient de services publics de base décentés et d'opportunités diversifiées de moyens d'existence. Le projet appuiera le Gouvernement d'Haïti dans la conception et la mise en œuvre des réformes de déconcentration, de décentralisation et d'aménagement du territoire, en combinant un soutien à la formulation et au pilotage des politiques publiques et à leur opérationnalisation dans des pôles de développement local prioritaires, et ce principalement sur la zone frontière. Pour ce faire, le projet renforcera la sensibilité au genre des institutions territoriales pour la prestation des services de base en veillant à un accès équitable des femmes et des filles. Le Projet AGLDT est organisé autour de trois grands volets : (i) le pilotage des réformes de déconcentration et décentralisation ; (ii) la modernisation des administrations territoriales (services déconcentrés et collectivités territoriales) ; et (iii) la structuration des mécanismes de développement territorial.

Le Projet AGLDT est un projet de 5 ans du gouvernement, mis en œuvre par le MPCE, le MICT et l'OMRH avec l'appui technique du PNUD sur des financements conjoints des gouvernements haïtien et canadien ainsi que du PNUD.

Le projet AGLDT est aligné sur la vision et les grands chantiers du PSDH qui vise à faire d'Haïti un pays émergent à l'horizon 2030, et contribue en particulier aux éléments suivants de cette vision :

- Une société équitable, juste, solidaire et conviviale, vivant en harmonie avec son environnement, sa culture, une société moderne où l'État de droit, la liberté d'association et d'expression et l'aménagement du territoire sont établis ;
- Une société où l'ensemble des besoins de base de la population sont satisfaits en termes quantitatif et qualitatif ;
- L'encadrement d'un État unitaire, fort, responsable, garant de l'application des lois et de l'intérêt des citoyens, ainsi que fortement déconcentré et décentralisé.

Suite à la demande officielle des Mairies (Anse-à-Pitres et Thomazeau) adressée au Ministère de la Planification et de la Coopération Externe, le projet AGLDT accompagne les autorités communales respectives dans le processus d'actualisation/d'élaboration d'un PCD (Plan Communal de Développement). Il est à noter que le leadership du processus, dans son intégralité, incombe aux autorités communales. Dans ce cas, le projet AGLDT, de concert avec les autorités concernées, cherche à recruter des prestataires afin d'élaborer ou d'actualiser les plans communaux de développement des deux (2) communes susmentionnées.

II.- OBJECTIF

Dans le cadre de sa mission, le projet AGLDT appuie la planification au niveau des collectivités en commanditant l'élaboration ou la révision de deux (2) plans communaux de développement pour les communes de Anse-à Pitres et Thomazeau. Cette activité vise, pour chacune des communes cibles :

- L'analyse de l'état des lieux en identifiant les besoins des communautés et le potentiel des ressources communales ;
- La formulation d'une vision du développement avec l'identification des principaux axes de développement ;
- L'identification concertée et participative des priorités de développement des communes concernées traduite dans le cadre de programmes et sous-programmes communaux de développement ;
- L'appui au dialogue interinstitutionnel et intersectoriel pour la définition et le suivi de la politique de développement des communes ;
- La mise en place d'une dynamique et d'une maîtrise territoriale.

III.- ZONE D'INTERVENTION

La zone d'intervention couvre les communes suivantes : Anse-à-Pitres et Thomazeau.

IV.- STRUCTURES IMPLIQUEES

Les différentes mairies des communes concernées seront les maitres d'ouvrages de leurs PCD respectifs. Les prestataires rendront compte directement à ces mairies. Cependant, la Direction de l'Aménagement du Territoire et du Développement Local et Régional (DATDLR) du MPCE et le projet AGLDT viendront en appui pour s'assurer du respect des délais et de la qualité de la prestation.

V.- METHODOLOGIE

Le processus d'élaboration ou d'actualisation des PCD sera exécuté conformément au « **cadre méthodologique-type pour l'élaboration du Plan Communal de Développement** » du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE).

Le prestataire sera tenu d'adopter dans sa démarche une approche participative intégrant la question de genre de manière transversale et l'implication des personnes vulnérables en situation de pauvreté, des jeunes et des personnes en situation d'handicap. Par ailleurs, l'intégration des ODD dans l'élaboration des PCD devra également être prise en compte. L'ensemble de ces éléments devra ressortir dans la proposition technique soumise dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt.

Le marché sera réparti en deux lots distincts décrits de la manière suivante :

- **Lot 1** : Commune de Anse-à Pitres
- **Lot 2** : Commune de Thomazeau

N.B. Les prestataires intéressés peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où un prestataire voudra soumissionner pour plus d'un lot, il devra obligatoirement soumettre un dossier complet pour chaque lot choisi. Dans le cas contraire, la proposition ne sera pas analysée.

Tout dossier soumis doit porter l'indication du lot concerné.

NB : Une séance de questions/réponses sera organisée à l'intention des potentiels soumissionnaires une semaine après la publication de l'offre.

VI.- TACHES PRINCIPALES

Les firmes auront la responsabilité de conduire, en collaboration avec l'équipe du projet et les autorités communales, les activités devant permettre l'atteinte des objectifs susmentionnés.

De façon spécifique, les firmes assumeront les tâches suivantes :

- Appuyer la création et l'animation des structures de dialogue pour la réalisation du PCD (Groupe de travail, comité de pilotage, comité de concertation, forums participatifs) ;
- Réaliser le diagnostic communal et celui des acteurs à travers des focus group, enquêtes, ou d'autres outils de recherche de données en tenant compte de la dimension genre ;
- Recueillir au cours de la phase diagnostic des données pour l'évaluation de l'importance / performance actuelle de la commune sur les différentes cibles des Objectifs de Développement Durable (ODD) priorisées par le conseil municipal selon une démarche participative ;
- Faciliter l'élaboration des stratégies de développement des communes ciblées pour les 5 prochaines années de façon participative sans oublier l'intégration de la dimension genre dans le processus de planification stratégique et participative ;
- Définir les objectifs et les axes stratégiques en tenant compte des ODD, des priorités des communautés, des orientations du référentiel national ;
- Finaliser les documents de PCD ;

- Organiser la restitution et la validation de chaque produit d'étape attendu auprès des communes respectives. Appuyer la mise en place d'un Comité de Mise en Œuvre (CMO) du PCD ;
- Appuyer l'élaboration des arrêtés communaux y relatifs.

VII.- LIVRABLES ATTENDUS

Les produits attendus suivants seront fournis sous format papier et numérique :

- **Livrable 1** - Calendrier de travail et approche méthodologique finalisés : 1 semaine après la signature du contrat
- **Livrable 2** - Document de diagnostic communal et annexes cartographiques
- **Livrable 3** - Document préliminaire du PCD
- **Livrable 4** - Rapport final comprenant le document final du PCD, les arrêtés communaux et les procès-verbaux des rencontres de mise en place des comités (comités de pilotage et comité de mise en œuvre).

VIII. DUREE DE LA CONSULTATION

La consultation s'échelonnera sur une période de 6 mois en tout à partir de la signature du contrat.

IX.- PROFIL DE LA FIRME CONSULTANTE

Cette consultation s'adresse aux prestataires qui devront répondre au profil suivant :

- Avoir réalisé, au cours des 5 dernières années, au moins un exercice d'élaboration de plans communaux de développement (PCD), et détenir une expérience plus large de processus de planification territoriale et/ou stratégique (ex : schéma d'aménagement, schéma directeur), ainsi que des processus de planification participative ;
- Expériences en planification stratégique participative ou planification territoriale au niveau communal ;
- Avoir une expérience de travail en appui aux collectivités territoriales ;
- Démontrer une capacité logistique pour la réalisation de l'étude ;
- Connaissances/expériences en animation d'ateliers de formation et d'utilisation d'outils techniques en planification stratégique et en renforcement institutionnel ;
- Expérience antérieure en planification territoriale sensible au genre et/ou méthodologie de planification participative est un atout
- Disposer d'une équipe pluridisciplinaire couvrant tous les champs de la consultation.

L'équipe de consultants proposée devra comporter les compétences minimales suivantes :

- **Un chef de mission**, qui aura la responsabilité globale de la consultation et de la coordination de l'équipe. Il devra disposer des qualifications minimales suivantes :

- Détenteur d'un diplôme universitaire, niveau master, en économie, planification, aménagement du territoire, sciences du développement, ou toute autre discipline connexe ;
 - Une expérience professionnelle générale d'au moins dix (10) ans ;
 - Une expérience spécifique d'au moins trois ans (3) ans dont deux (2) consultations ou études dans l'élaboration de PCD ou d'autres documents de planification stratégique ;
 - Expérience de travail d'au moins dix (10) ans avec les autorités locales
 - Expérience antérieure en planification territoriale sensible au genre est un atout ;
 - Une capacité démontrée de synthèse, d'analyse et de rédaction en français.
- Un Sociologue, chargé de l'analyse des dynamiques sociales au sein de la commune, et responsable de l'aspect genre, avec les qualifications minimales suivantes :
- Licence en sociologie ;
 - Une expérience générale de 5 ans dont une (1) mission dans l'analyse des dynamiques sociales ;
 - Une expérience spécifique d'au moins trois (3) ans dans la conduite d'enquêtes de terrain, de formation ou d'animation ;
 - Une expérience justifiable dans le milieu haïtien, de préférence en milieu rural est un atout
 - Une capacité démontrée de synthèse et de rédaction
- Un Spécialiste en agriculture / ressources naturelles, chargé du diagnostic biophysique de la commune :
- Licence en agronomie avec spécialisation en ressources naturelles
 - Une expérience générale de 5 ans dont une (1) mission de diagnostic biophysique
 - Une expérience spécifique d'au moins trois (3) ans dans la conduite d'enquêtes de terrain, de formation ou d'animation
 - Une expérience justifiable dans le milieu haïtien, de préférence dans les zones de province
 - Une capacité démontrée de synthèse et de rédaction
- Un économiste qui sera en charge du volet économique de la planification. Il devra disposer des qualifications minimales suivantes :
- Détenteur d'un diplôme de niveau maîtrise en économie ;
 - Une expérience spécifique d'au moins cinq (5) ans dans l'analyse économique dans un contexte de planification.
- Un ingénieur civil : infrastructures et équipements. Il devra disposer des qualifications minimales suivantes :
- Diplôme universitaire de niveau licence, en génie civil ;
 - Expérience professionnelle d'au moins 5 ans ;

- Expérience de travail spécifique d'au moins trois (3) ans en étude et exécution de projets d'infrastructures publiques (route, pistes rurales, forages, marchés, etc.), de réhabilitation d'équipements ou travaux similaires.
- Une capacité démontrée de synthèse et de rédaction

X. DOSSIER DE CANDIDATURE

La proposition des prestataires retenues comprendra une offre technique et une offre financière séparées. Le comité d'analyse des offres retiendra pour chaque lot, l'offre de la firme qui offrira la meilleure proposition alliant qualité technique et offre financière.

1. Offre technique

Les prestataires soumettront une proposition technique présentée de manière concise et structurée :

- a. Compréhension des besoins et services attendus sur la base des termes de référence ;
- b. Une proposition méthodologique de conduite du processus d'élaboration du PCD ;
- c. Un chronogramme du déroulement de la prestation ;
- d. Le profil expérientiel du prestataire pour des mandats similaires :
 - Identité / description sommaire (technique) ;
 - Preuve d'expérience sur des missions similaires (références, date, résultats obtenus) ;
- e. Le profil technique des membres du personnel clé affecté à la consultation ;
- f. Les CV détaillés des membres du personnel clé (plus copies de diplômes et certificats, soulignant les expériences et expertises dans les domaines recherchés) ;
- g. Un engagement de disponibilité à réaliser par lui-même la prestation, signé par chaque consultant membre de l'équipe. Vue que les choix seront basés sur l'analyse des dossiers dont les CV, le remplacement d'un ou des membres de l'équipe ne sera pas accepté. Tout remplacement est synonyme d'annulation de l'offre et ceci **même au cours du déroulement du mandat** ;
- h. Documents prouvant que la firme est en règle avec le fisc haïtien ;

N.B. : La présence féminine au sein du personnel clé est un atout.

2. Offre financière

Les soumissionnaires proposeront un budget complet pour la réalisation de son mandat. Ils doivent indiquer tous les coûts dans l'estimation du contrat ainsi que tout autre coût supplémentaire nécessaire pour effectuer l'étude, en termes d'honoraires professionnels, de voyage ou tout autre frais prévus pour la réalisation de la mission.

XI. MODALITÉS DE PAIEMENT

Le montant du contrat est un prix fixe et les étapes devront être réalisées indépendamment de la prolongation de la durée spécifiée dans ces termes de référence.

| Paiement | Réalisation des travaux | Date |
|-----------------|--------------------------------|------------------------------|
| 20% | Livrable 1 | Après validation du livrable |
| 40% | Livrable 2 | Après validation du livrable |
| 20% | Livrable 3 | Après validation du livrable |
| 20% | Livrable 4 | Après validation du livrable |